

Que l'Église soit le corps des baptisés en Christ est une évidence pour chacun de nous. Que ces mêmes baptisés soient le corps vivant de cette Église l'est aussi. Qu'ils vivent selon l'Esprit du Christ, chacun le souhaite de tout son cœur et de toute sa force. Que de ce fait, l'Église puisse ressembler à une entreprise, du fait de sa présence et de son implication dans le monde, nous l'admettons ; bien qu'elle ne cherche rien à vendre – contrairement à certains propos souvent entendus (« l'Église a un produit à vendre » – sous-entendu l'Évangile ...). Et puisque dans l'État républicain, toute forme d'activité relève du droit associatif, par conséquent elle prend aussi les aspects d'une association, avec ses bénévoles qui la font vivre et prospérer. Néanmoins, nous nous rendons compte qu'elle ne ressemble à aucune autre association, ni entreprise, comme d'ailleurs tout ce qui est de type religieux. Car les membres d'une religion se considèrent comme débiteurs – non pas à l'État qui autorise leurs libres activités, ni à leurs « actionnaires » – mais envers leur Dieu, qui les appellent à la louange et à la fraternité. De fait aucune loi n'autorise ni ne promeut la louange et la fraternité. Ainsi, à mon avis, l'homme répond positivement à l'appel de Dieu par le baptême – en ce qui concerne les chrétiens – et par un engagement et dans la vie de leur communauté et dans l'avenir de leur cité (je vous renvoie aux paragraphes très éclairants de *Laudato Si'* n°147 à 155).

Les prêtres pasteurs de ces communautés ecclésiales habitant au milieu d'une ville, de quartiers, d'espaces ruraux, ne cesseront jamais d'appeler chaque baptisé à développer la vitalité de l'Église. Parce qu'il est normal que chacun de nous, prenions une part du service de l'Église au monde, et sans que les services à rendre reposent sur les épaules de quelques uns, « toujours les mêmes », dira-t-on.

Actuellement il y a un service en attente de compétences, c'est celui de la liturgie. Dans quelques semaines, une animatrice arrêtera son service, selon son souhait. Il est hautement souhaitable qu'une autre prenne sa place (ou un autre), sauf si nous estimons qu'une messe dominicale sans chants est, finalement, ce vers quoi il faut s'habituer – en dépit de la tradition de l'Église et de sa pratique actuelle.

Mais dimanche dernier, les baptisés, que nous sommes, ont démontré qu'une activité comme la tombola paroissiale – certes il s'agit d'un service ponctuel –, pouvait être réalisé avec compétence, dans une réelle mise en commun des personnes, avec un effort considérable en terme de disponibilité, d'outils, de démarchages, de suivi et de présence. En votre nom – car c'est pour la paroisse Saint-Luc que ces personnes ont œuvré – je tiens à remercier très chaleureusement :

Madeleine Eglizaud, Patricia Causse, Martine Eglizaud, Simone Eglizaud, Marie-Jo Mye, Marie-Christine Guillaume, et Dominique Grenier, qui, par leur investissement personnel, ont permis la tenue d'un repas paroissiale (soixante-six personnes) et d'une tombola paroissiale, qui a rapporté la somme de 4.100€ net. Sans leur engagement de bout au bout, cela n'aurait pu arriver.

J'ai été témoin de leur engagement, il est remarquable. Nous pouvons tous les remercier.

Et pouvons réfléchir comment prendre notre part de service, dans la liturgie : le chant, particulièrement, et la confection des prières universelles du dimanche.